

Discours



Discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la conférence de présentation du « Plan Musées en Région » 2011-2013

Paris, le 9 septembre 2010

« Nous n'irons plus au musée » : c'est ainsi que débute le pamphlet provocateur d'un ancien pensionnaire de la Villa Médicis, historien d'art, Bruno Nassim Aboudrar. Certains diront qu'à l'heure numérique, qu'à l'heure de l'accès virtuel aux collections, le lieu physique n'a plus de sens, qu'à l'heure de la mise en ligne des œuvres, il est vain de croire à une politique ambitieuse en faveur des musées.

Ces idées sont fausses : le musée n'est pas une institution du passé, il n'est pas un conservatoire poussiéreux. Depuis le début des années 1980, les musées connaissent une dynamique nouvelle, qui s'exprime par des innovations muséographiques mais aussi économiques et sociales. Les musées, tout à la fois projets urbains, pôles touristiques, lieux de connaissance et sources d'émerveillement, sont aujourd'hui des lieux vivants, innovants, stimulants. J'ai pu le voir lors de mes déplacements en région, j'ai pu le mesurer à chacune des nombreuses visites que j'ai effectuées depuis plus d'un an

Je suis convaincu que le 21^e siècle sera un « siècle des musées », je suis convaincu qu'ils sont et qu'ils seront des lieux d'acculturation et de connaissances ouverts sur le monde et inscrits dans leur environnement.

Depuis quelques années, en effet, de grands projets de niveau international, en France, ont attiré l'attention des médias et d'un très large public. Je pense au musée Fabre de Montpellier dont le succès ne se dément pas ou, plus près de nous encore, au remarquable Centre-Pompidou Metz, porté par l'architecture visionnaire de Shigeru Ban.

Ces projets sont le fruit d'une collaboration réussie entre une collectivité, des scientifiques de haut niveau et des architectes de réputation internationale. Grâce à ces compétences rassemblées, ouvrir ou rouvrir un musée, au 21^e siècle, est un événement médiatique de portée internationale, mais c'est aussi un geste culturel et social à forte résonance.

Car le musée est par excellence un lieu de rencontres, d'émotions, d'apprentissage. Ouvrir un musée c'est offrir à chacun des collections, témoins multiples de l'histoire des hommes et du monde. C'est créer un contact exceptionnel et rare entre le visiteur et une œuvre d'art unique ou un témoignage historique irremplaçable.

Je suis en effet persuadé que, même à l'ère de l'image et de la numérisation, rien ne remplace ce contact charnel, physique, presque sensuel avec l'œuvre, avec l'objet symbolique, avec le document historique. Les excellents chiffres de fréquentation de nos musées en 2009, - plus de 50 millions de visiteurs dans toute la France - renforcée par la gratuité pour les moins de 26 ans décidée par le Président de la République, démontrent la vitalité de cette pratique culturelle.

Contact presse

Département de l'information et de
la communication

01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

www.culture.gouv.fr

Je souhaite que le musée reste ce lieu, souvent magique, de plaisir et de découvertes, un lieu accessible, quel que soit l'âge, quel que soit le niveau d'études, quel que soit le lieu où l'on réside. Il ne doit pas être ce « pays lointain » réservé à quelques uns mais bien cet « univers familier ». Car « c'est à la vue des chefs d'œuvre qu'on se sent né pour de grandes choses et qu'on s'essaye à vivre dans la postérité ».

A l'aube du XXI^e siècle, faciliter cette rencontre et offrir à chacun, dans chaque territoire, une part d'un patrimoine universel, doit être une ambition renouvelée pour mon ministère : c'est toute la vision qui guide ce plan pour les musées en régions.

Cette ambition pour le territoire n'est pas nouvelle : elle est au cœur même de l'idée de musée à l'époque révolutionnaire, elle est inséparable de l'histoire des collections dans notre pays. Issus des collections royales et des cabinets de curiosités, les musées façonnent notre histoire culturelle et sont inséparables d'une histoire républicaine qui confère au musée une fonction éminemment symbolique : la rupture avec le « secret » d'ancien régime et l'ouverture au peuple. Ils sont le fruit de l'action éclairée et novatrice d'hommes comme Alexandre Lenoir ou Vivant Denon qui portaient l'ambition de « créer un second Louvre aussi éclatant dans la province » pour reprendre la jolie expression de Philippe de Chennevières, dans son manuel à destination des Inspecteurs du Patrimoine en 1848.

Depuis plus de 200 ans, cette filiation fait de la France un pays tout à fait exceptionnel par sa richesse muséale. L'histoire des musées, l'utopie révolutionnaire de ces « petits Louvres de province », est comme une préfiguration de la décentralisation culturelle que nous revendiquons aujourd'hui. Je retrouve dans l'origine et dans l'histoire des musées de France cette ambition de la « culture pour chacun » qui guide mon action rue de Valois.

Avec plus de 1200 musées labellisés « musées de France » par ce Ministère, nous possédons un trésor incomparable, une ressource insoupçonnable.

Vous le savez, l'Etat conduit une politique de grands projets dans ses musées les plus emblématiques.

Mais parallèlement, il conduit une politique de soutien aux collectivités territoriales, afin de proposer dans les régions, au plus près des publics, des projets culturels et muséaux de qualité.

Car pour que croissent les grands arbres, toutes les espèces doivent être préservées, toutes les plantes doivent pouvoir coexister : la forêt des musées de France a besoin aujourd'hui d'un nouveau semis et de taillis plus serrés pour continuer à croître plus harmonieusement.

C'est pourquoi j'ai souhaité mettre en place ce plan pour les Musées en régions.

A travers une sélection de 79 musées, répartis dans l'ensemble des régions de France, j'ai souhaité mettre en lumière de remarquables projets de créations, de rénovations, d'extension de musées afin de mieux faire connaître les richesses artistiques de notre territoire.

Par ce plan, je souhaite réaffirmer le rôle majeur des musées dans l'aménagement et le développement culturel et économique des territoires

Les Musées de France sont des points d'ancrage solides pour la politique culturelle mais aussi pour l'attractivité de notre pays, comme j'ai pu le constater dans mon « tour de France » des musées entrepris depuis plus d'un an.

Des réussites récentes, comme le magnifique musée Fesch d'Ajaccio que j'ai eu le plaisir de découvrir cet été, ont ainsi fait la démonstration de l'attractivité des musées dès lors qu'ils bénéficient d'un effort d'investissement suffisant et d'une gestion active.

D'autres projets sont près d'aboutir et rencontreront, je n'en doute pas, un grand succès, comme le musée Lalique de Wingen-sur-Moder, en Alsace, qui s'appuie sur un projet de revitalisation du territoire mais aussi sur le stimulant projet architectural de Jean-Michel Wilmotte.

Nombreux sont ces projets exemplaires qui illustrent l'ambition partagée des collectivités et de l'Etat pour nos musées.

Par ce plan pour les musées, je fais de cet engagement auprès des musées en régions une priorité forte de mon ministère, qui mobilisera près de 70 millions d'euros sur le projet de loi de finances 2011-2013.

Cet engagement garantira pour cette période un rythme accéléré de réalisation à des chantiers engagés et des projets déjà mûris.

Par ce plan, l'Etat réaffirme sa volonté de renforcer le rééquilibrage territorial, dans le cadre d'une « nouvelle donne » que j'entends proposer dans le dialogue avec les collectivités locales.

Car c'est aussi une manière de reconnaître l'investissement et l'engagement des collectivités territoriales, qui sont les premiers acteurs en régions, et de donner la plus grande visibilité aux projets qu'elles portent.

Ce Plan Musées en régions est le fruit d'un choix exigeant.

Il repose sur des critères objectifs et sur des principes partagés : d'une part, la qualité du projet scientifique et de l'offre au public, qui doit rester au cœur de la mission du musée au 21^e siècle.

d'autre part la reconnaissance de la diversité des musées : le plan musées soutiendra des musées de société (comme le musée des Terre-neuvas et de la pêche à Fécamp, ou les Salines de Salin, patrimoine industriel de premier ordre).

Le plan musées soutiendra des musées de Beaux-arts comme le musée Toulouse-Lautrec d'Albi, au cœur de cette ville magnifique tout récemment inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco, ou le musée Girodet de Montargis.

Le plan musées soutiendra, aussi, des musées d'Histoire tels que le musée franco-américain de Blérancourt, témoignage de l'amitié transatlantique, ou le musée Schoelcher de Pointe-à-Pitre.

Troisième critère retenu : la part des projets dans le développement culturel des territoires

Beaucoup de musées sont au cœur de grands projets urbains et métropolitains, à l'image de ceux qui prendront part à *Marseille-Provence capitale européenne de la Culture 2013*,

D'autres s'inscrivent dans le développement de territoires ruraux, à l'image du musée des vallées cévenoles à Saint-Jean du Gard ou du musée du jouet, à Moirans-en-montagne, dans le Jura, lieu d'un savoir-faire artisanal, porteur d'une mémoire et d'une exemplarité.

Enfin, l'ambition architecturale, qui est aujourd'hui un élément majeur du rayonnement des musées, a guidé cette sélection. Les musées doivent apporter leur pierre à l'excellence architecturale de notre pays : ils sont aussi une vitrine et un vecteur de rayonnement pour la création contemporaine.

Je pense, notamment, au Muséoparc d'Alésia dessiné par Bernard Tschumi, au musée de la Grande Guerre de Meaux par Christophe Lab, au musée Dobrée de Nantes par Dominique Perrault.

Le Plan musées concerne, vous l'avez compris, l'ensemble du territoire national : territoires urbains et territoires ruraux, territoires métropolitains et Outre-Mer.

C'est un plan sur-mesure, adapté à la spécificité de chaque territoire, respectueux de la diversité du paysage. Le niveau d'intervention de l'Etat – situé à 20% en moyenne - est modulé, adapté à chaque situation, à chaque contexte. Il ne s'agit pas de saupoudrer pour préserver l'existant mais bien de porter une vision stratégique pour le territoire afin de préparer l'avenir. Il concerne chacune des collectivités territoriales – région, département, commune - sans exclusion ni ostracisme : en matière d'offre culturelle, je tiens à le dire, chacune est un interlocuteur légitime de l'Etat.

En revitalisant le tissu des musées en région, en renforçant sa diversité, en s'appuyant sur les projets des collectivités locales pour leurs territoires, le « Plan musées » traduit la continuité des missions de l'Etat mais aussi l'ambition d'un nouvel équilibre entre un Etat partenaire, incitateur et acteur et les promoteurs de la culture en région. Il s'agit de repenser la place de l'Etat comme « centre d'impulsion et de coordination (...) de lumières autonomes » pour reprendre la belle expression de l'historien François Guizot dans son *Histoire du gouvernement représentatif*. Il dessine aussi un projet pour les musées du XXI^e siècle, des musées rénovées, des musées modernisées, des musées inscrits dans leur

territoire mais ouverts sur de larges horizons grâce à des partenariats nombreux et diversifiés.

Le Musée est et restera un lieu majeur pour l'entrée dans la culture, un lieu où l'on s'instruit, un lieu où l'on puise des modèles, un lieu où l'on verse des larmes aussi, un lieu où l'on rêve enfin. Un lieu où chacun peut former sa sensibilité, un lieu où chacun peut appréhender physiquement les chefs d'œuvre et les témoignages légués par le passé, mais aussi se les approprier.

Un lieu où le temps long de la conservation et le temps court de l'exposition se complètent. Un lieu où le visiteur habitué et le spectateur occasionnel se rencontrent et dialoguent. Un lieu qui soit un « lieu de mémoire » autant qu'un « atelier de l'esprit humain » pour la société du XXI^e siècle.

C'est pour mettre en valeur toutes ces facettes de la mosaïque des musées de France que j'ai souhaité les placer au cœur de mon action.